

Alain Proviste à la scène

De la magie à l'organisation d'un salon du mariage en passant par un projet de disque, Emmanuel Burté est un animateur multi-cartes. «*Je n'ai pas une voix extraordinaire, mais je chante juste et avec un bon accompagnement musical ça peut donner un disque de qualité*», explique cet Ersteinois de 32 ans.

Son grand dada reste cependant la magie. D'un billet de 5 € emprunté dans la salle, il fait un billet

de 50 €, puis de 500 et à nouveau de 5 €, au grand dam du spectateur. «*Je préfère les choses simples. Les gens voient des réalisations tellement impressionnantes qu'il est de plus en plus difficile de faire venir du monde. Aujourd'hui, c'est la façon de présenter qui fait le succès. Le public a trop l'habitude des tours qui marchent. Alors si on fait semblant de se planter l'impact est plus fort*». Une tactique qui lui réussira

lors d'un passage télévisé. MC Solar aurait confié après la prestation d'Emmanuel, «*quand il a raté son tour, je me suis dit: il s'est planté, j'ai mal pour lui!*»

Si Alain Proviste mise sur la télévision pour se faire un nom, il s'est également frotté à l'événementiel, en organisant de A à Z un salon du mariage, à Nordhouse, en 2002. «*C'est quelque chose qui m'a intéressé, mais j'en ai rêvé avant, pendant et encore après*».



JEAN-MARC LOOS

Emmanuel Burté: son grand dada est la magie.

Actuellement Emmanuel Burté travaille beaucoup avec des comités d'entreprise ou des institutions. Mais, dans un registre plus modeste, il sait également se transformer en mascotte pour les tout-petits: un public pas moins exigeant. «*là je t'ai vu tricher*», lancent-ils sans hésiter.

Aujourd'hui l'animateur originaire de Bar-le-Duc confie avoir plusieurs objectifs: vendre du rêve, avoir une vie beaucoup plus cool et faire rire «*car dans nos journées on ne rit pas assez*». ●

➔ CONTACTER

L'animateur sur le site www.emmanuel-burte.com

Le CADR et les pics d'ozone

Le CADR 67 communique:

«*En ces jours de pic de pollution, les transports publics ont été gratuits et la CUS va rembourser le manque à gagner à la CTS. Le CADR 67 demande que les vélos de Vélocation soient mis gratuitement à disposition. Mais ces mesures sont bien trop ponctuelles. C'est six mois avant et six mois après qu'il faut mettre en place une politique qui privilégie les modes de déplacement les moins polluants, et qui restreint la place de la voiture.*

Faut-il attendre un pic de pollution plus élevé pour que certaines associations recommandent à leurs adhérents commerçants de vendre des masques antipollution ?» ●